

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3924

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la ville pour son programme d'actions 2013 "Entrepreneurs dans la Ville"**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

**Absents excusés :** MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Hugué (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

**Absents non excusés :** M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

**Conseil de communauté du 27 mai 2013****Délibération n° 2013-3924**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la ville pour son programme d'actions 2013 "Entrepreneurs dans la Ville"**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 mai 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Fondée en 1998, "Sport dans la ville" est en France la principale association d'insertion par le sport. Elle assure la mise en place de centres sportifs dans des quartiers sensibles de la région Rhône-Alpes, et accueille dans ses 20 sites 2 500 jeunes âgés de 7 à 20 ans. Soucieuse de pouvoir participer à la réussite de chaque jeune, "Sport dans la ville" a mis en place, en 2003, un programme de formation et d'insertion professionnelle intitulé "Job dans la ville". La création d'entreprises pouvant également être pour beaucoup de jeunes une réelle voie d'insertion et de réussite, Sport dans la ville a décidé de s'investir aux côtés d'EMLYON (Ecole de management) dans le lancement du projet d'incubateur "Entrepreneurs dans la ville" (EDV).

L'incubateur EDV est un espace de 400 mètres carrés dédié aux entrepreneurs du programme, pouvant héberger de façon permanente jusqu'à 20 entrepreneurs dans des bureaux équipés. Des services d'accompagnement post-crédation sont proposés dans l'incubateur : coaching, formations, mise en réseau, etc. L'incubateur constitue une aide matérielle importante pour les entrepreneurs, mais est aussi et surtout un lieu d'émulation et de suivi propice au développement d'entreprises pérennes.

**a) - Objectifs**

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L\_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de service du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger ceux à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

L'appui des projets issus des quartiers Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération constitue un objectif de diversité nécessaire au développement économique équilibré de l'agglomération. Dans le cadre du CUCS, un soutien particulier est apporté aux actions mettant en œuvre un dispositif global d'insertion professionnelle, c'est-à-dire dont la finalité peut être la création d'entreprises, l'emploi ou la formation (amorçage, structure de test, autre structure ante-crédation).

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Sport dans la ville, structure en cours de labellisation dans le cadre du réseau L\_VE pour son programme d'actions EDV.

#### **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan**

Par délibération n° 2012-2982 du 21 mai 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Sport dans la ville pour son programme d'actions EDV.

Le bilan de l'activité de l'association, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

Les publics ciblés sont des jeunes, âgés de 20 à 35 ans habitant dans des territoires Politique de la ville, qui portent un projet de création d'entreprises et qui présentent une logique et un potentiel entrepreneuriaux.

##### *Description des actions réalisées en 2012 :*

- constitution d'une nouvelle promotion de 22 candidats au programme d'aide à la création d'entreprises Entrepreneurs dans la ville,
- accompagnement de 20 entrepreneurs dans le cadre d'un suivi post-crétion ou de projets en cours de développement,
- participation à une démarche qualité pour rejoindre le réseau L\_VE au titre de structure labellisée.

##### *Rappel de la durée de l'action :*

- 4 mois en matière de formation dispensée à l'EMLYON business school,
- permanente au titre de l'accompagnement ante-crétion et du suivi post-crétion des entrepreneurs ayant participé au programme Entrepreneurs dans la ville.

##### *Lieu de réalisation de l'action :*

- les locaux de EMLYON Business School pour accueillir la formation,
- Campus Pro, la pépinière de Sport dans la ville, siège de l'incubateur EDV dédié aux entrepreneurs du programme pouvant héberger jusqu'à 20 entrepreneurs de façon permanente dans des bureaux équipés.

##### *Mesures de l'action :*

| Indicateurs                                                      | Prévisions initiales                       | Résultats atteints                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| nombre de porteurs de projets informés/passés par l'action       | entre 15 et 20                             | 22                                                                                                           |
| nombre d'entreprises accompagnées de 0 à 3 ans                   | entre 15 et 20                             | 21                                                                                                           |
| taux de transformation (combien de porteurs de projets créent ?) | 50 % (dans les 2 ans suivant le programme) | 30 % d'une promotion la première année suivant l'entrée dans le programme<br><br>56 % pour la promotion 2012 |

L'action poursuivie par Entrepreneur dans la ville présente un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales. Cette action permet à un public en difficulté et issu des quartiers inscrits en CUCS de bénéficier d'une formation ante-crétion à l'EMLYON, puis d'un accompagnement renforcé pour concrétiser et démarrer leur entreprise.

Cette action s'inscrit en complémentarité des actions en Politique de la ville et renforce l'offre d'appui post-crédation de l'agglomération. De plus, Entrepreneurs dans la ville diffuse de l'information sur l'entrepreneuriat au cœur des quartiers sensibles, en rappelant que son action est inscrite dans la démarche plus large de L\_VE. Enfin, Entrepreneurs dans la ville s'inscrit actuellement dans une démarche de labellisation L\_VE visant à intégrer pleinement le réseau et la dynamique.

### c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Les 3 grands objectifs poursuivis par l'association dans la cadre de son programme Entrepreneurs dans la ville en 2012 sont reproduits sur l'année 2013. Il s'agit de :

1° - Constituer une nouvelle promotion de 18 à 20 porteurs de projet (7° promotion) qui suivront une formation de 4 mois à la création d'entreprise. Cette formation donnera lieu à l'acquisition des apprentissages nécessaires pour construire et rédiger un business plan. Pour cela, EDV détectera et sélectionnera des porteurs de projets sur leur potentiel et leur personnalité en s'appuyant sur le réseau L\_VE et sur ces propres réseaux (Sports dans la ville, EMLYON, etc.).

2° - Accompagner 20 entrepreneurs en post-crédation dans le cadre de l'incubateur EDV. Cela induit le renforcement des services proposés par l'incubateur afin de favoriser la création d'emplois engendrée par le développement des activités créées : parrainage, pool d'experts, hébergement et incubation (suivi post-crédation).

3° - Etre labellisé par le réseau L\_VE et contribuer ainsi plus fortement à son animation et à sa visibilité. Viabiliser le financement du programme EDV.

### d) - Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action en faveur de l'entrepreneuriat

| Dépenses                                | Montant (en €) | Recettes                                                       | Montant (en €) |
|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------|----------------|
| achats                                  | 35 000         | vente de produits finis, prestations de services, marchandises | 20 000         |
| services extérieurs                     | 30 000         | Région Rhône-Alpes                                             | 50 000         |
| autres services extérieurs              | 65 500         | Communauté urbaine de Lyon                                     | 50 000         |
| charges de personnel                    | 84 000         | Caisse d'Epargne                                               | 60 000         |
| dotation aux amortissements             | 50 000         | association des diplômés<br>EMLYON Business School             | 50 000         |
| charges indirectes affectées à l'action | 20 500         | Fondation Entreprendre                                         | 15 000         |
|                                         |                | autres donateurs                                               | 40 000         |
| <b>Total</b>                            | <b>285 000</b> | <b>Total</b>                                                   | <b>285 000</b> |

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 50 000 € au profit de l'association Sport dans la ville pour la mise en œuvre de l'action EDV pour l'année 2013. La Communauté urbaine a versé 50 000 € en 2012 au profit de l'association Sport dans la ville ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Sport dans la ville pour la mise en œuvre de son action "Entrepreneurs dans la ville" (EDV) 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Sport dans la ville définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.**